

Critères de recevabilité pour l'inscription à l'HDR pour l'ED SEJPG

Conditions administratives

Avoir un garant UCA : chercheurs & enseignants-chercheurs titulaires d'une HDR, dirigeant des thèses dans le cadre d'une ED clermontoise

Avoir, au moment de la demande d'inscription, soutenu sa thèse de doctorat depuis au moins trois ans

Conditions scientifiques

La demande d'inscription est appréciée sur la base de trois familles de critères :

(1) les publications scientifiques, (2) l'expérience d'encadrement de la recherche, (3) les autres activités et indicateurs de rayonnement scientifique.

Le critère des publications scientifiques est prépondérant.

1. Publication scientifique

La production scientifique publiée (ou acceptée pour publication) doit répondre à un niveau quantitatif et qualitatif minimum en vue de l'inscription en HDR. Ce minimum requis – vu comme une condition nécessaire et non suffisante – est selon les disciplines :

Droit et science politique

Le nombre de publications rapporté au nombre d'années depuis la soutenance de la thèse doit être supérieur à 2/3 (0,66).

En termes de qualité : Publications originales publiées dans des revues internationales ou nationales à comité de lecture.

Science Economique

Cinq publications dans des revues académiques classées par le HCERES, dont au moins :

> Une de rang 2 et plus (CNRS), équivalent rang A (HCERES) ou trois publications de rang 3 (CNRS), équivalent rang B (HCERES).

> Au moins une publication dans une revue étrangère.

Au-delà de ce minimum requis, la production scientifique est évaluée selon les critères suivants :

Production d'articles en revues arbitrées, d'ouvrages et chapitres d'ouvrages scientifiques auprès d'éditeurs reconnus,

Capacité du candidat à publier une recherche de manière autonome (publication comme seul auteur ou

comme premier auteur) ; pratiques de co-signatures (variétés de coauteurs) ;

Science de gestion

Cinq publications dans des revues académiques classées par le HCERES, dont au moins :

- > Une publication de rang A,
- > Deux publications dans une revue de rang B (ou supérieur),
- > Parmi les publications de rang A ou B, une revue anglo-saxonne (non-adossée à une association académique francophone).

Au-delà de ce minimum qualitatif requis, la production scientifique est évaluée selon les critères suivants :

Quantité et la qualité des publications dans leur ensemble : articles en revues arbitrées, ouvrages et chapitres d'ouvrages scientifiques auprès d'éditeurs reconnus ;

Capacité du candidat à publier une recherche de manière autonome ; pratiques de co-signatures (variété et nombre moyen de coauteurs) ;

Part des publications qui matérialisent une contribution scientifique au-delà de la thèse de doctorat (il est très souhaitable qu'une part significative des publications ne soient pas uniquement tirées de la thèse).

2. Expérience d'encadrement de la recherche

Il est fortement apprécié que le candidat démontre une expérience préalable dans ce domaine. Ce critère est apprécié en priorité par le co-encadrement (ou codirection dans le cadre d'une autorisation temporaire) de thèses de doctorat ayant été soutenues. Il peut également être tenu compte à titre accessoire de l'activité d'encadrement de mémoires de Master ayant un positionnement « recherche ».

3. Autres activités académiques et indicateurs de rayonnement scientifique

Les critères suivants sont utilisés pour apprécier le rayonnement scientifique global du candidat :

- Responsabilités éditoriales ponctuelles ou régulières, membre de comités éditoriaux
- Mobilité : visites de recherche dans des institutions internationales (Visiting Scholar)
- Responsabilité et activité d'animation de la recherche : direction d'équipe de recherche, responsabilité scientifique de projets de recherches financés ou Chaires de recherche ;
- Activités d'évaluation de la recherche : participation à des jurys de thèse, évaluation de manuscrits régulière ou ad hoc pour des revues reconnues ;
- Implication significative dans des sociétés savantes,
- Participation à l'organisation de colloques.

<https://sejpg.ed.uca.fr/habilitation-a-diriger-les-recherches/criteres-de-recevabilite-pour-linscription-a-lhdr-pour-led-sejpg>(<https://sejpg.ed.uca.fr/habilitation-a-diriger-les-recherches/criteres-de-recevabilite-pour-linscription-a-lhdr-pour-led-sejpg>)